



Assemblée générale

AG/11198

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-sixième session
89^e séance plénière – matin

/...

L'Assemblée générale a approuvé, aujourd'hui, 63 résolutions et 9 décisions transmises par sa Troisième Commission, chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles, dont une condamnant « vivement les violations graves et systématiques des droits de l'homme que continuent de commettre les autorités syriennes » dans leur pays. L'Assemblée a demandé à ces dernières de mettre en œuvre « sans plus attendre l'intégralité du Plan d'action de la Ligue des États arabes » adopté le 2 novembre 2011.

/...

Par la **résolution II sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination**, adoptée par 182 voix en faveur, 7 contre (Canada, États-Unis, Îles Marshall, Israël, Micronésie, Nauru et Palaos), et 3 abstentions (Afrique du Sud, Soudan du Sud et Tonga), l'Assemblée générale réaffirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris son droit à un État indépendant de Palestine.

L'Assemblée prie instamment tous les États ainsi que les institutions spécialisées et les organismes des Nations Unies de continuer à apporter soutien et aide au peuple palestinien en vue de la réalisation rapide de son droit à l'autodétermination.

/...

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel